

COMPTE-RENDU

Consultation sur la requalification du cours Edouard Vaillant et de la place Lewis Brown

Jeudi 17 mars 2022, Ecole Dupaty



Etaient présents :

- 30 participantes et participants
- Vincent Maurin, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Clément Psaila, Justine Morel, Direction du développement et de l'aménagement, Pôle territorial de Bordeaux, Bordeaux Métropole
- Fanny Gabriel, Ghislain Landreau, Mairie de quartier Bordeaux Maritime
- Pauline Legardien, Isabelle Burssens, Mission démocratie permanente, Mairie de Bordeaux

INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Je vous remercie pour votre présence. Cette réunion a pour objectif de faire un point d'étape après la visioconférence de l'année dernière. Je suis attaché à ce que les citoyens soient informés et consultés sur tout ce qui améliore la vie du quartier.

Nous portons de grandes ambitions pour le cours Edouard Vaillant : végétalisation, apaisement et sécurité. Il s'agit de créer une continuité jusqu'à la place Lewis Brown pour rendre ce lieu plus agréable à vivre.

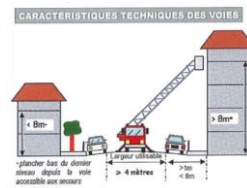
REQUALIFICATION DU COURS EDOUARD VAILLANT

Requalification du cours Edouard Vaillant : éléments de programme

- **reprise** de l'ensemble des revêtements (trottoirs, voirie, place..)
- **meilleure répartition des usages** (vélos et piétons (trottoirs larges et confortables), double sens cyclable, apaisement de la voirie)
- **créer une trame paysagère qualitative et dense** contre les îlots de chaleur

Requalification du cours Edouard Vaillant : des contraintes techniques fortes

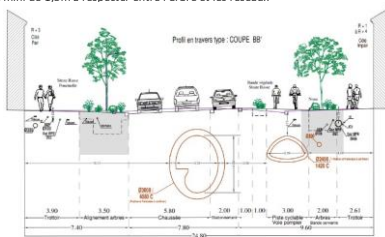
- SDIS (service défense incendie et secours)
→ mise en œuvre d'une voie échelle d'une largeur 4m située minimum à 1 m de la façade sans obstacle (candélabres, hauteur d'arbres < 2m)



Requalification du cours Edouard Vaillant : des contraintes techniques fortes

Contraintes réseaux :

- encombrement du sous sol très important,
- des réseaux structurants à l'échelle de BM → impossibilité de les déplacer,
- distance mini de 1,5m à respecter entre l'arbre et les réseaux



Requalification du cours Edouard Vaillant : suites à donner

- finalisation des études réseaux,
- reprise des études stade EP,
- réinventer les façons de planter sans fosse, travailler sur les essences, innover !
- décalage calendaire pour le démarrage des travaux.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTES ET LES PARTICIPANTS

La piste cyclable est actuellement sur la voie de circulation alors qu'elle aurait pu être aménagée sur les trottoirs comme ils sont très larges. Elle est donc dangereuse. Va-t-elle rester comme ça après les travaux ?

Clément Psaila : Aujourd'hui c'est une bande cyclable. Dans le projet, il est prévu de créer du côté impair une piste cyclable avec un aménagement à double sens qui sera séparée de la voie de circulation et du trottoir. L'objectif est de sécuriser la pratique du vélo des quais jusqu'à la place Lewis Brown.

Les cyclistes roulent sur les trottoirs même s'il y a des pistes cyclables.

Didier Jeanjean : Des consignes ont été données à la police municipale pour surveiller ce type d'incivilité. L'aménagement va favoriser la pratique du vélo, notamment à l'endroit des carrefours (ex : devant le Jardin Public).

Justine Morel : La piste cyclable sera également réalisée avec des matériaux différents pour une meilleure appropriation par les cyclistes.

Les pavés sur les trottoirs c'est un cauchemar.

Didier Jeanjean : Si on travaille sur les carrefours et les revêtements, les cyclistes emprunteront les pistes cyclables. L'aménagement doit bien évidemment se faire dans le respect des piétons. Les priorités sont, dans l'ordre : piétons, mobilités actives,

transports en commun, voitures. Ce projet permet l'apaisement grâce au partage de la voirie.

En tant que cycliste, j'aurais aimé être prioritaire sur les voitures.

Justine Morel : Ce sera le cas aux carrefours.

Les véhicules se mettent en double file pour les livraisons, les déménagements... C'est dangereux.

Clément Psaila : Nous pourrions étudier la possibilité de créer des places de manutention ou des arrêts minutes.

Combien de temps vont durer les travaux ?

Clément Psaila : Les travaux vont débuter en 2023. Il y a 6 à 9 mois de travaux préparatoires et un an pour les travaux de voirie proprement dits. Il faut compter environ 2 ans en tout.

Le cours est limité à 30 ou 50 km/h ? Les véhicules roulent vite.

Justine Morel : Il est limité à 30 km/h.

Didier Jeanjean : Les seuls axes limités à 50 km/h sont marqués au sol. L'aménagement proposé pour le cours va réduire la vitesse. Les passages piétons seront surélevés et l'éclairage sera refait.

Au carrefour avec les quais, le feu passe très vite au rouge ce qui crée des embouteillages. Serait-il possible de revoir ça ?

Fanny Gabriel : Nous pouvons le faire étudier mais il y a beaucoup de trafics (tramway, contre allée, quais).

Clément Psaila : Le tramway est prioritaire et il y a peu de marge de manœuvre technique pour améliorer la situation. L'aménagement proposé va permettre moins de circulation à l'avenir.

Serait-il possible d'installer des caméras de surveillance ?

Vincent Maurin : L'implantation de caméras de surveillance fait l'objet d'une étude sur des points sensibles en termes de sécurité (pas seulement routière). Pour l'instant ce n'est pas prévu dans ce secteur.

Est-ce qu'il existe des feux qui se régulent en fonction de la vitesse des véhicules (qui passent au rouge si les véhicules vont trop vite) ?

Vincent Maurin : La technique existe, elle est à l'étude mais il faut faire confiance au projet.

Clément Psaila : Les feux ne sont clairement pas le bon outil pour réguler la vitesse.

Jusqu'où le réaménagement du cours est-il prévu ?

Justine Morel : Dans un premier temps, jusqu'à la place Lewis Brown (500m). Il faudra ensuite le poursuivre sur la totalité mais ce n'est pas pour tout de suite.

Combien coûte ce projet ?

Justine Morel : Plusieurs millions d'euros (réseaux + réaménagement). Il faut compter entre 200 et 350 €/m².

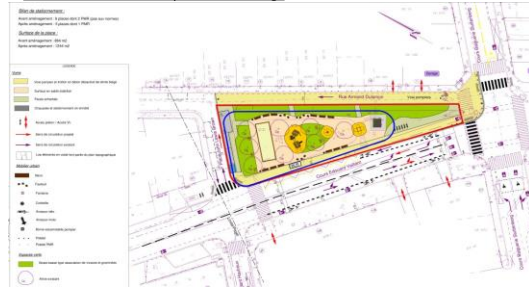
Didier Jeanjean : Nous voulons un aménagement qualitatif mais pas forcément très cher. C'est l'étendue du projet (en mètres carrés) qui le rend cher.

REQUALIFICATION DE LA PLACE LEWIS BROWN

Place Lewis Brown : éléments de programme issus de la concertation de Février 20

PROPOSITIONS DES HABITANTS		
Une place végétale	Les usages de la place	Les points de vigilance
Des espaces verts comme en Suède : un lot d'espace vert pour un lot construit	Aucune voiture garée sur la place	Squats et deals à surveiller
Remplacer le sol un peu à l'ère de chat + par de beaux pavés pour rendre un aspect "plus chaleureux"	Bancs	Respect de la place à avoir
Nichoires, ruches	Eclairage	Mixité des usages à redéfinir
Arbres plutôt hauts	Arceaux vélo	Nuisances sonores à éviter, calme à privilégier aussi pour les personnes âgées
Jardin suspendu avec des fraises et des tomates cerises	Boîte à lire	Vitesse des voitures à réduire
Bacs à fleurs au sol	Élargir la place sur la rue Armand Dulamon	Présence des rats à éradiquer
Pelouse	+/- Composteur ?	Douceur et couleur à apporter à cette place
Espace vert en terrasse	+/- Aire de jeux pour enfants ?	

Place Lewis Brown: esquisse d'aménagement



À la suite de la consultation de l'année dernière, des axes de travail ont été actés :

- Fermeture d'une portion de la rue Armand Dulamon pour la raccrocher à la place
- Traitement de la place dans un même matériau pour assurer la continuité
- Passage en sens unique de la petite rue entre le cours Edouard Vaillant et la rue Armand Dulamon (réalisé)
- Création de deux places PMR (une a été réalisée, l'autre le sera prochainement)

Il y a également des éléments non modifiables :

- Emplacement des toilettes publiques
- Conservation des 8 arbres
- Emplacement de l'arrêt de bus qui sera d'ailleurs mis aux normes

Le Pôle territorial de Bordeaux propose aujourd'hui une esquisse d'aménagement comprenant :

- Un terrain de pétanque
- Une aire de jeux
- Des agrès pour adultes
- Des bancs, des chaises, des corbeilles
- Des arceaux vélos
- Des bacs de jardinage partagés
- Une haie plantée avec des arbres (s'il est possible de dévoyer les réseaux)

ATELIERS DE CONSULTATION SUR LA REQUALIFICATION DE LA PLACE LEWIS BROWN

A conserver :

Arceaux vélos mais en-dehors de la place
Boîte à lire

A supprimer :

Terrain de pétanque (générateur de nuisances)
Quelques bancs
Agrès pour adultes
Bacs de jardinage

Points de vigilance :

Haies plantées qui sont parfois des refuges de la prostitution > prévoir plutôt des grandes tiges

Mauvaises odeurs liées à la station d'épuration

Prolifération des rats lorsque les pigeons sont nourris

Demandes supplémentaires
Agrandir l'aire de jeux pour les enfants jusqu'à 10 ans, la sécuriser et la clôturer Varier les modules de jeux par rapport au square Etienne Morin
Végétaliser à la place des arceaux vélos
Station de gonflage des vélos + une deuxième vélobox + des arceaux vélos supplémentaires
Tables de jeux d'échecs/dames + babyfoot
Passage piéton pour aller sur la place Lewis Brown
Garder un accès aux riverains dans la rue Armand Dulamon (bornes amovibles)
Composteurs si un collectif d'habitants se mobilise pour la gestion
Ruches
Bancs avec des accoudoirs pour les personnes âgées + table de pique-nique
Avoir un espace pour organiser la fête des voisins ou d'autres événements

CONCLUSION DE VINCENT MAURIN

Je suis très satisfait de votre participation. Toutes vos remarques vont être étudiées.

Je vous invite à :

- la réunion sur la mise en place du stationnement réglementé aux Chartrons le 23 mars à l'US Chartrons
- l'inauguration de la place Saint Martial et de l'US Chartrons le 7 mai en présence de Pierre Hurmic

Fin de séance